

Cette page de résumé a été rédigée en anglais et a été traduite automatiquement à l'aide d'un logiciel. Nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de la traduction.

## Groupe consultatif technique

### Document de référence

POINT DE L'ORDRE DU JOUR: GCTES16-05  
12 décembre 2023 - En ligne

### Capitaux propres - Amendements à la section 2 *Concepts et principes généraux* et à la section 22 *Passifs* *et capitaux propres*

Résumé	
But/objectif du document	<p>Lors de la réunion du GCT de septembre 2023, les membres ont reçu un document donnant un aperçu du concept actuel de capitaux propres, les résultats d'une enquête visant à mieux comprendre quels types d'instruments de capitaux propres et de réclamations les OBNL pourraient avoir, et les changements potentiels au concept de capitaux propres envisagés par le Secrétariat.</p> <p>Ce document présente une mise à jour du concept de capitaux propres à inclure dans la section 2 "<i>Concepts et principes généraux</i>", avec l'inclusion d'un élément d'actif net et les implications pour la redevabilité des fonds et la section 22 "<i>Passifs et capitaux propres</i>".</p>
Autres éléments d'appui	GCTES16 - 01 - Comptabilité des fonds
Préparé par	Philip Trotter
Actions pour cette réunion	<p><b>Commentaire sur le:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'introduction d'un nouvel élément des états financiers, l'actif net;</li> <li>• les concepts d'équité et de capitaux propres dans l'INPAG;</li> <li>• les implications pour la redevabilité des fonds; et</li> <li>• les modifications proposées à l'article 22.</li> </ul>